



Paris, le 6 novembre 2023

LE DUO D'ARTISTES SARAH ILLOUZ ET MARIUS ESCANDE

Lauréat du Prix SAM Villa Arson 2023, 2^{ème} édition



© Sarah Illouz et Marius Escande © Yohann Gozard

Pour sa deuxième édition, le Prix SAM Villa Arson, nouveau volet du Prix SAM pour l'art contemporain créé en 2022 en partenariat avec la Villa Arson dans l'objectif d'accompagner les jeunes artistes diplômés de l'école, est décerné à Sarah Illouz et Marius Escande.

Le duo d'artistes a été choisi parmi les 35 diplômés de la promotion 2022 de la Villa Arson réunis au sein de l'exposition intitulée *ce qui nous oblige* (commissariat Sophie Lapalu) par le comité composé de Sandra Hegedüs, Dirk Snauwaert, Emmanuelle de L'Écotais, Colette Barbier et Gaël Charbau. **Sarah Illouz et Marius Escande reçoivent une dotation de 5.000 euros pour l'acquisition de l'une de leurs œuvres qui rejoindra la collection de SAM Art Projects et bénéficieront d'une exposition personnelle à Paris en 2024.**

>> Save the Date : Le nom du lauréat ou de la lauréate du Prix SAM pour l'art contemporain 2023 sera, quant à lui, annoncé en décembre prochain.

SARAH ILOUZ ET MARIUS ESCANDE



Duo d'artistes formé en 2021. Sarah Illouz est diplômée de la Villa Arson (Nice), et Marius Escande de l'Erg (Bruxelles) en 2022. Ils vivent et travaillent entre Paris et Bruxelles. Ils conçoivent des installations et des sculptures, imaginant des façons de vivre, de se connecter, de penser ensemble, des façons d'habiter, d'apprendre avec les autres et cela de manière locale. Ils explorent des techniques ancestrales, leurs évolutions et leur histoire. Leurs médiums principaux sont la laine de mouton, le bois et le streaming, via l'utilisation de technologies open-source.

Sarah Illouz et Marius Escande travaillent dans une certaine économie de moyens : « A l'inverse d'une chaîne de production, nous construisons une généalogie d'objets ayant des liens de parenté de fond et de forme. Nos œuvres sont des repères spatio-temporels et émotionnels qui connectent des personnes et/ou des lieux : les techniques et les formes utilisées varient en fonction du contexte et de l'époque à laquelle elles font écho. Les matériaux sont travaillés dans leur entièreté. Par exemple, les chutes de l'œuvre précédente sont les matières premières de la suivante, ou bien, un de ses détails peut devenir le théâtre d'une nouvelle installation. »

© Sébastien Delvaux



© Sarah Illouz et Marius Escande

CE QUI NOUS OBLIGE, EXPOSITION DES DIPLÔMÉ.ES 2022 À LA VILLA ARSON, JUSQU'AU 28 JANVIER 2024

Comme chaque année désormais, la Villa Arson expose la promotion précédente de ses diplômé·es. Au-delà d'un suivi et d'une fidélité pédagogique et artistique, il s'agit avant tout de donner à ces jeunes artistes toutes les conditions professionnelles pour réaliser ensemble ce qui constitue certainement leur première exposition hors-école.

“L'urgence face à laquelle nous sommes nous oblige. Elle nous oblige à remettre en cause urgemment le capitalisme et ses effets. Nous oblige, en tant qu'artistes et actrices du monde de l'art, à mettre en crise nos modes de vie et de production écocides, à remettre en cause les violences systémiques dont nos institutions sont les arènes, nous oblige à réfléchir à nos privilèges, à nos responsabilités et nos interdépendances. Nous sommes les obligé·es d'un futur qui se rapproche, d'un temps qui se précipite. Les jeunes artistes diplômé·es en 2022 de la Villa Arson dont les travaux sont présentés ici ont ceci en commun : une interdépendance les un·es avec les autres, avec l'écosystème qu'est une école, avec un monde de l'art dont iels seront les actrices, dans une économie globalisée avec laquelle nous sommes tous·tes en prise.” Sophie Lapalu, commissaire de l'exposition.

LA VILLA ARSON

Sous tutelle du ministère de la Culture et devenue composante à personnalité morale de l'Université Côte d'Azur (UCA) en 2020, la Villa Arson est imaginée dans les années 1960 par André Malraux, alors ministre des affaires culturelles, dans le cadre du large programme de décentralisation culturelle. Inaugurée en 1972, la Villa Arson est dès l'origine conçue comme un établissement très innovant répondant à plusieurs fonctions essentielles et complémentaires en faveur de la création : enseigner, chercher, expérimenter, produire, diffuser, valoriser et accompagner.

La singularité de la Villa Arson passe également par l'association de ses différents registres d'activité (l'école, la bibliothèque, les expositions, la recherche et les résidences), dont les actions s'entrecroisent et enrichissent les expériences.

La Villa Arson accueille environ 230 étudiant·es. L'école propose un unique département en Arts couvrant un large spectre de disciplines et de pratiques.

Un programme d'expositions largement ouvert à l'international et privilégiant la création émergente, vise à mettre en valeur les croisements entre création, recherche, expérimentation et transmission.

LE PRIX SAM POUR L'ART CONTEMPORAIN

Créé en 2009, le Prix SAM pour l'art contemporain est remis chaque année en décembre, après délibération du comité scientifique, à un artiste de la scène française travaillant dans le domaine des arts plastiques et visuels, et présentant un projet à destination d'un pays étranger (hors Europe et Amérique du Nord). **Doté de 20 000 euros, le Prix s'accompagne d'une exposition à Paris dans les mois suivants son voyage.** Cette dotation constitue un véritable accélérateur pour

confirmer leur notoriété auprès des professionnels du monde de l'art et du public. Depuis sa création, le Prix SAM pour l'art contemporain a permis à 14 artistes de réaliser leur projet dans le pays de leur choix : Zineb Sedira en Algérie, Laurent Pernot au Brésil, Ivan Argote en Colombie, Angelika Markul à Tchernobyl en Ukraine, Bouchra Khalili en Algérie, Luidgi Beltrame au Pérou, Mel O'Callaghan à Bornéo en Malaisie, Massinissa Selmani en Algérie et Nouvelle-Calédonie, Louis-Cyprien Rials en Ouganda, Kevin Rouillard au Mexique, Laura Henno aux Comores et Aïcha Snoussi au Bénin, à Tunis, à Paris et à Marseille, Dalila Dalléas-Bouzar en Algérie. Le lauréat 2022, Julian Charrière, se rendra à Java en Indonésie.

>> Rappel nouveau processus 2022 : chacun des 8 membres du comité SAM est désormais rapporteur du projet d'un artiste qu'il présentera et défendra devant ses pairs en octobre prochain lors d'une réunion dédiée. Il n'y a plus d'appel à candidatures ; les membres du comité peuvent proposer des artistes non représentés par une galerie.

INFORMATIONS PRATIQUES

ce qui nous oblige

Exposition ouverte tous les jours (sauf le mardi) de 14h à 18h

Villa Arson

20 Av. Stephen Liegeard, 06100 Nice

www.villa-arson.fr

CONTACTS COMMUNICATION ET MEDIAS

SAM Art Projects

l'art en plus

Virginie Burnet / Marion Gardair

m.gardair@lartenplus.com